

OPHELIE

OUTIL DE **P**ILOTAGE DU PATRIMOINE **H**OSPITALIER POUR LES **E**TABLISSEMENTS DE
SANTÉ, **L**ÉGISLATION, **I**NDICATEURS, **E**NVIRONNEMENT

Retour d'expérience en région
Pays-de-la-Loire

16/11/2016

Journée régionale de sensibilisation et de formation (CH de Blois)

Un déploiement national depuis mai 2014

□ Genèse

- Une **construction concertée** (DGOS, ANAP, ATIH, ARS, établissements tests, FHF, conférence des DG de CHU et de CH)
- Une mise à disposition au niveau national depuis 2014 avec l'objectif d'en faire un **outil de référence** dans la première étape d'une stratégie de gestion patrimoniale en établissements et ARS
- Des **évolutions** débattues par le groupe d'experts national sur la performance de la gestion patrimoniale (V1.6.1 depuis avril 2016)

□ Dispositif national de déploiement

- Un **cadre** (Instruction n°DGOS/PF1/2014/115 du 18 avril 2014), un **dispositif de déploiement / Kit de déploiement** (guide d'utilisation, FAQ, livret méthodologique, Flyer, page internet dédiée sur le site de la DGOS)
- Un **objectif national à horizon 2017**
« un panel d'établissements aussi large que possible à horizon 2017 »
Tous les EPS à échéance 2017
- Deux vagues de déploiement et une feuille de route DGOS 2017-2018

Pour rappel : Le schéma national de déploiement

□ Une organisation par échelon

□ Echelon national

- **DGOS** : Pilotage et suivi national / Communication / Consolidation des besoins d'évolution / Formation des référents ARS / Animation réseau référents ARS / Support fonctionnel de niveau 2
- **ANAP** : Contribution à la conception de l'outil
- **ATIH** : Support technique de l'outil en lien avec les établissements et les ARS

□ Echelon régional

- **ARS** : Stratégie régionale / Pilotage et suivi du déploiement / Animation réseau / Promotion / Remontées des besoins à l'échelon national / Support fonctionnel de niveau 1

□ Echelon local

- **EPS** : Renseignement d'OPHELIE / Remontée des besoins

Dispositif de déploiement en région Pays-de-la-Loire

Les grandes lignes

- **Dispositif régional de déploiement : Les grandes lignes**
 - Initié de manière précoce début 2014 (Région pilote Vague 1)
 - Une stratégie régional de déploiement (dont cibles et objectifs propres)
 - La constitution d'un Comité Technique Régional OPHELIE en charge de structurer la démarche d'accompagnement en région Pays-de-la-Loire
 - Un échelon régional structuré en lieu et place de la seule Agence Régionale de Santé
 - Le choix d'un maillage territoriale de référents régionaux OPHELIE permettant un support fonctionnel de proximité, la diffusion d'expertise de manière décentralisée et la constitution d'une « communauté OPHELIE »
 - Un échelon local pour l'accompagnement opérationnel des établissements
 - Un kit de déploiement régional complétant les publications nationales de la DGOS
 - Un dispositif de communication, de formation, la création d'un espace collaboratif et d'une BP OPHELIE, une hotline, une assistance individualisée, un dispositif de reporting individualisé, ...
 - Un financement ARS du dispositif régional de déploiement (via MARTAA)

Dispositif de déploiement en région Pays-de-la-Loire

Gouvernance

- **Un coordinateur régional (chefferie de projet ARS / MARTAA)**
 - En charge de la constitution du Comité Technique Régional OPHELIE
 - En charge de l'animation du Comité Technique Régional OPHELIE et du support fonctionnel des référent régionaux constitutifs
 - En charge de l'animation réseau des utilisateurs (communauté OPHELIE)
 - A disposition du Comité Technique Régional pour la structuration de la démarche de déploiement et d'accompagnement
 - Un rôle de chef de projet dans la coordination des rencontres (élaboration des CR, diffusion de ceux-ci)
 - Un rôle de chef de projet concernant le dispositif de communication (communication des objectifs régionaux, reporting régional auprès des ES, évolutions de l'outil, ...)
 - Un rôle de chef de projet dans l'organisation des formations et le développement d'outils régionaux (coordination des programmes de formation, constitution d'un annuaire régional, l'élaboration d'outil de reporting, ...)
 - Un rôle de centralisateur dans la consolidation des demandes d'évolution en provenance des ES

Dispositif de déploiement en région Pays-de-la-Loire

Gouvernance

- **Un Comité Technique Régional OPHELIE (équipe projet)**
 - Un réseau territorial de référents régionaux OPHELIE
 - Un maillage local, territoriale sur la base du découpage départemental
 - Une diversité de métiers et compétences (ingénieurs travaux, directeur travaux, DAF, CdG, DH)
 - Une assistance de second niveau (Niveau 1 → Référent régional / Niveau 2 → CTR / Niveau 3 → DGOS)
 - Modalités organisationnelles
 - Un appel à candidatures auprès des ES de la région
 - Sur la base du volontariat
 - Une désignation officialisée par le coordinateur régional OPHELIE
 - Des membres non figé dans le temps
 - Sous l'autorité fonctionnelle du coordinateur régional
 - Un temps dédié pour la coordination du déploiement régional mais également et surtout pour le support fonctionnel / tutorat des ES (évalué à 0,05 ETP)
 - Une contrepartie financière pour les établissements de rattachement des référents (financement par la MARTAA)

Dispositif de déploiement en région Pays-de-la-Loire

Stratégie régionale

- **Autodiagnostic préalable** (par le comité régional)
- **Périmètre de déploiement** (par le comité régional)
 - Identification du périmètre de déploiement régional (EPS, ESPIC, Privés)
 - Identification des établissements prioritaires et des cas particuliers amenant à une exclusion ou à un décalage dans le temps
 - Identification des référents OPHELIE au sein des ES et constitution d'un annuaire régional OPHELIE permettant de garantir la qualité de la communication régionale mais également de favoriser les échanges de bonnes pratiques et la diffusion d'expertise au sein du réseau de manière plus globale
 - Une répartition géographiques des ES par référent OPHELIE
- **Objectifs et calendrier de déploiement** (par le comité régional)
 - Objectifs sur la base du taux de remplissage des données socle :
 - 90% des données socle au 30/06/2015 pour les EPS certifiables
 - 90% des données socle au 31/12/2015 (EPS et ESPIC)
 - Objectifs régionaux reportés au 30/09/2016 (au regard de l'avancement régional)
 - OPHELIE préalable à toute instruction d'un projet d'investissement

Dispositif de déploiement en région Pays-de-la-Loire

Dispositif d'accompagnement

- **Structuration du dispositif d'accompagnement**
 - Un dispositif d'accompagnement collectif (par le comité régional)
 - Communication continue depuis 2014
 - Formations (8 formations entre 2014 et 2016)
 - Développement outillage régional
 - Un dispositif d'accompagnement individuel (par les référents régionaux)
 - Assistance à distance (modalités d'intervention, procédures, ...)
 - Assistance sur site (modalités d'intervention, procédures, ...)
 - Un dispositif de reporting auprès des ES (par le comité régional)

- Des modalités de suivi du dispositif d'accompagnement par le coordinateur régional :
 - Rapport d'intervention, temps consommées, indicateurs de résultat, taux de remplissage, ...

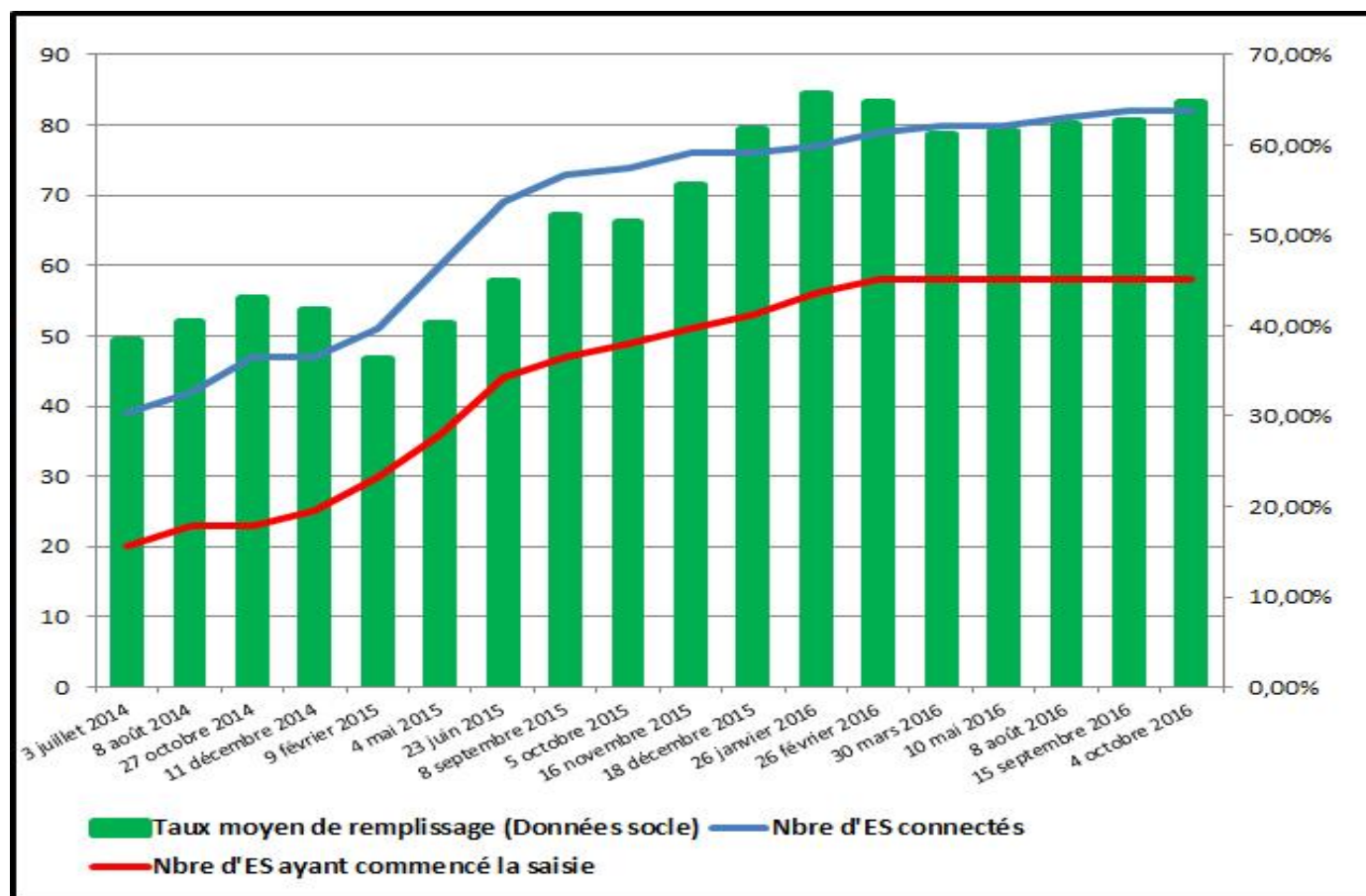
Dispositif de déploiement en région Pays-de-la-Loire

Dispositif d'accompagnement

- **Les rôles du référent régional OPHELIE (équipe projet)**
 - La structuration de la démarche d'accompagnement régional en tant que membre constitutif du CTR OPHELIE (coordination communication régionale, participation aux formations et rencontres d'information, recueil et transmission des demandes d'évolution, remonter des difficultés, ...)
 - Support fonctionnel des ES :
 - Assistance méthodologique et technique à distance (modalités d'accès et de navigation dans l'outil, étapes du processus de renseignement, nature des champs à renseigner, fonctionnement et l'interprétation des tableaux de bord, gestion de projet interne, diffusion des bonnes pratiques, appropriation kit de déploiement national et régional)
 - Assistance sur site en réponse à un besoin d'accompagnement spécifique
- Un référent unique pour les établissements accompagnés (interlocuteur unique et de premier recours)
- Référent ne se substituant à aucun moment au chef de projet établissement

Etat des lieux du déploiement régional

- 82 établissements engagés (96% des EPS / 70% des ESPIC / 25% des Privés)
- Un taux de remplissage moyen de 65% (données socles)



Dispositif de déploiement en région Pays-de-la-Loire

Bilan d'étape et perspectives

□ Bilan vague 1 de déploiement 2014-2016

- Une adhésion des établissements en région et des retours positifs
 - Connaissance précise des surfaces et des coûts
 - Outil d'analyse partagé sans redondance avec l'existant
 - Un outil de pilotage et non une enquête ponctuelle
- Des objectifs régionaux de déploiement ambitieux finalement reportés
 - Fin du premier cycle de formation en octobre 2014
 - Temps sous-estimé de la charge de travail lié au déploiement initial
 - Un déploiement reposant parfois sur un seul homme
 - Principal frein évoqué : les ressources disponibles en interne
- Une très grande variabilité entre établissement sur le temps de déploiement (non nécessairement corrélé aux caractéristiques du patrimoine)
- Des attentes fortes des utilisateurs en terme de parangonnage (développement attendu de cette fonctionnalité via l'extension de l'échantillon OPHELIE)

Dispositif de déploiement en région Pays-de-la-Loire

Bilan d'étape et perspectives

□ Perspectives 2017-2018

- ▣ La poursuite du déploiement
- ▣ Le maintien d'un dispositif d'accompagnement « allégé » désormais centré sur la MARTAA
- ▣ Le développement d'un dispositif d'accompagnement renforcé pour les établissements retardataires
- ▣ La fiabilisation des données
- ▣ L'exploitation et la valorisation des données issues d'OPHELIE
- ▣ Les perspectives à destination du médico-social (Projet MARTAA/MARS ?)

→ En région Pays-de-la-Loire, le déploiement d'OPHELIE s'inscrit sur un axe plus large de rationalisation et de performance des projets d'investissement

Liens utiles

□ Liens utiles

- <http://social-sante.gouv.fr/professionnels/gerer-un-etablissement-de-sante-medico-social/performance-des-etablissements-de-sante/ophelie>

(Présentation générale / Guide d'utilisation / FAQ nationale / Livret méthodologique de gestion de projet « OPHELIE en 10 étapes »/ Présentations PPT, Flyer, ...)

- <http://ophelie.atih.sante.fr/>

(Accès en ligne à l'outil OPHELIE / Guide d'utilisation / Guide de gestion des comptes PLAGE pour les établissements)

- ophelie@atih.sante.fr

Assistance technique nationale

- DGOS-PF1@sante.gouv.fr

Assistance fonctionnelle nationale de second niveau

- ophelie.martaa@chu-nantes.fr

Assistance en région Pays-de la-Loire

M. Romain TRICOT (02 40 08 70 03)